

#### Établissement et École

<b>Institut Textile et Chimique de Lyon</b> Établissement Privé, Label EESPIG	
Nom d'usage :	ITECH
Académie :	Lyon
Site de l'école :	Écully (Lyon), Roanne
Réseaux :	Fédération Gay Lussac, COMUE Université de Lyon

#### Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc...) est consultable sur la <b>fiche des données certifiées par l'École</b> mis à jour annuellement sur le site de la CTI.
--

#### Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2015/04-04
--------------------

#### Objet de la demande d'accréditation

<b>Catégorie PE</b> : Ingénieur diplômé de l'Institut Textile et Chimique de Lyon, en formation initiale sous statut d'étudiant <b>Catégorie PE</b> : Ingénieur diplômé de l'Institut Textile et Chimique de Lyon, en formation initiale sous statut d'apprenti
--

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut Textile et Chimique de Lyon
- Vu le rapport établi par Hervé DEVRED (membre de la CTI, rapporteur principal), Anne-Marie JOLLY (membre de la CTI, co-rapporteuse), Delphine PAOLUCCI (experte auprès de la CTI), Marilo-Dolores GURRUCHAGA (experte internationale auprès de la CTI), Inès MELLOUK (élève-ingénieure auprès de la CTI) et présenté lors de la séance plénière du 10 juin 2020,

#### La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis :

L'Institut Textile et Chimique de Lyon (ITECH Lyon) est un établissement d'enseignement supérieur privé et non confessionnel. L'ITECH est une association à but non lucratif loi 1901. Depuis le 12 juin 2016 l'ITECH est reconnu comme Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG).

L'ITECH a fêté ses 130 ans en 2013. Il est issu de l'École de Tissage, créée en 1883 à Lyon pour former aux métiers de la soierie et, plus généralement, du tissage. L'École de Tissage prendra plus tard le nom d'ESITL. Parallèlement s'ouvre en 1899 à Lyon, l'École Française de Tannerie, spécialisée à l'origine dans les métiers du cuir, mais qui va progressivement se diversifier dans la plasturgie, puis dans la peinture, les encres et adhésifs. En 1969, l'École Française de Tannerie devient l'ESCEPEA (École Supérieure du Cuir et des Peintures, Encres et Adhésifs). En 1988 l'ESITL et l'ESCEPEA fusionnent pour donner l'ITECH Lyon, qui rejoint l'Institut Polytechnique de Lyon (IPL) en 1993.

L'ITECH fait partie de la Fédération Gay-Lussac. Il est également membre de la CGE et de l'UGEI (Union des Grandes Ecoles Indépendantes). L'ITECH est membre associé de la COMUE « Université de Lyon ».

L'ITECH a pour mission de former aux métiers du textile, du cuir, du plastique et de la formulation. Issu d'écoles fondées par les organisations professionnelles regroupant les industriels de ces

branches, l'ITECH est aujourd'hui encore gouverné par un conseil d'administration constitué de représentants de ces branches aux côtés d'universitaires et présidé par un dirigeant d'entreprise.

Le budget de l'ITECH est de 5 M€. La moitié des ressources de l'ITECH proviennent des frais de scolarité qui sont de 7000€ par étudiant et par année.

La filiale ITECH-Entreprises de l'ITECH propose une offre de services en formation continue, assistance technique et conseil. Elle réalise aujourd'hui plus de 800 K€ de chiffre d'affaires par an et ce chiffre est en croissance. Il est à noter que l'ITECH ne propose pas de diplomation d'ingénieur en formation continue.

## Formation

L'ITECH propose des formations permettant d'obtenir divers diplômes. La principale de ces formations est celle permettant d'obtenir le titre d'ingénieur diplômé de l'Institut Textile et Chimique de Lyon, un cursus en 3 ans sous statut d'étudiant ou d'apprenti, ainsi que par la VAE.

		2014 /2015	2015 /2016	2016 /2017	2017 /2018	2018 /2019
<b>Nombre total d'élèves ingénieurs</b>		<b>449</b>	<b>442</b>	<b>487</b>	<b>489</b>	<b>524</b>
dont	Sous statut étudiant (cursus en français)	337	322	335	311	313
	Sous statut étudiant (cursus en anglais)	9	23	51	72	89
	Sous statut apprenti	103	97	101	106	122

### Nombre total d'élèves en formation d'ingénieurs

La formation sous statut d'étudiant se décline selon 4 majeures : cuir, chimie des formulations, plasturgie et textile. Les trois premières majeures sont dispensées à Lyon, sur le site principal d'Ecully ou sur les plateaux techniques de l'Ecole à Lyon même. Les moyens techniques associés à la quatrième sont à Roanne, ce qui amène les étudiants à passer deux semestres dans cette ville.

L'ITECH a ouvert un cursus en anglais qui attire de plus en plus d'étudiants français. Le nombre d'étudiants étrangers est très faible malgré les efforts qui sont faits pour les accueillir.

La principale cible de recrutement sont les DUT (45%), suivie par les élèves issus de CPGE (38%). Le complément provient de candidats ayant un BTS ou issus de L2/L3. Le taux de féminisation est élevé (80%).

Le tableau qui suit donne une idée de la répartition des flux entre les quatre majeures. Le nombre de diplômés par VAE est faible, voire épisodique.

Diplômés au cours des 3 dernières années	2017	2018	2019
CUIR	19	27	25
FORMULATION	35	29	38
PLASTIQUE	25	16	28
TEXTILE	30	24	35

La formation sous statut d'apprenti est plus généraliste. Les apprentis reçoivent un enseignement couvrant les bases de ces quatre disciplines. L'approfondissement se fait individuellement dans le cadre des missions qui sont confiées à l'apprenti en entreprise.

La formation sous statut d'apprenti présente l'originalité d'être opérée en association avec trois CFA : IFAIP (chimie des formulations), CIRFAP (matériaux plastiques) et CFA TEXTILE REGIONAL (textile et cuir). L'ITECH agit en tant qu'UFA (Unité de Formation par Apprentissage) pour ces trois

CFA. Un comité de pilotage réunit périodiquement les trois CFA et l'ITECH pour assurer la coordination entre eux.

Le nombre d'apprentis est de 39 en moyenne, à peu près également répartis entre les trois CFA, avec un taux de féminisation équilibré.

### **Moyens mis en œuvre**

L'ITECH dispose de locaux répartis entre le site principal d'Ecully, au cœur du Campus Lyon Ouest Ecully, et le technopole Diderot à Roanne. Les étudiants ont également accès à des plateformes techniques dans la ville de Lyon (plateforme de Gerland dédiée aux techniques du cuir et plateforme Mermoz consacrée à la plasturgie). Les plateformes et laboratoires techniques de l'ITECH sont équipés de machines modernes représentatives de celles utilisées par les partenaires industriels de l'École.

L'École compte 51 salariés (38 ETP - Equivalent Temps Plein). Parmi eux, 28 donnent des enseignements et 23 ont une activité de recherche. Un enseignant-chercheur est titulaire d'une HDR (Habilitation à Diriger les Recherches) et 8 d'un doctorat. 120 intervenants extérieurs sont impliqués dans la formation d'ingénieur. L'équipe administrative comporte 19 personnes.

### **Évolution de l'institution**

La direction de l'ITECH est très consciente des limites que lui impose la taille de l'Institut. Elle sait cependant utiliser les moyens dont elle dispose et saisir les opportunités qui se présentent avec beaucoup d'opportunisme tout en conservant une grande cohérence dans sa vision stratégique.

Confrontée à la nécessité d'accroître ses moyens, l'ITECH ne souhaite pas augmenter les frais de scolarité. La piste envisagée est de développer les modules de formation « tout au long de la vie » et de les proposer aux entreprises soucieuses de maintenir le niveau de compétences de leur personnel dans un contexte de développement des technologies. Les modules proposés seront les mêmes que ceux développés pour la formation initiale, ce qui permettra des échanges très riches entre les différentes populations.

### **Analyse synthétique globale**

#### **Points forts :**

- Relations avec les entreprises et avec les anciens élèves, association des alumni active et présente
- Agilité de l'équipe de direction et de l'équipe enseignante pour s'adapter aux contraintes et aux besoins
- Très forte implication de la direction dans la formation avec une proximité remarquable avec les élèves
- Très forte implication et disponibilité de l'équipe enseignante
- Plateformes techniques (y compris la gestion de celles-ci)
- Approche DD&RS
- Suivi de la qualité des enseignements
- Modules de remise à niveau (ante) mis à disposition des nouveaux admis pour préparer leur arrivée à l'ITECH et remise à niveau commune à tous à l'arrivée dans l'École
- Employabilité des jeunes diplômés
- Le projet de recherche en formation sous statut d'étudiant ainsi que d'apprenti est bien adapté au type de recherche menée dans l'école et il accroît l'autonomie et la responsabilité des élèves
- PDR (Projet de recherche)
- Dispositif Presta+

#### **Axes d'amélioration :**

- Démarche qualité dispersée et manquant de formalisme
- Internationalisation à retravailler pour la formation sous statut d'étudiant et à instaurer pour la formation sous statut d'apprenti
- Démarche compétences inaboutie

- Fiches de matière du syllabus ne présentant pas tous les items attendus et n'ayant pas été diffusées vers les élèves en début d'année (il devrait être mis en ligne en semaine 8)
- Pas de représentant étudiant au conseil des études
- Reconnaissance de l'engagement étudiants à revoir en fonction de la nouvelle loi

#### Risques :

- Manque de formalisation et de traçabilité des démarches qualité
- Charge des enseignants trop importante

#### Opportunités :

- Démarche compétences ambitieuse
- Développer la mobilité (des étudiants, des apprentis, des enseignants)
- Parcours anglophone s'il permet d'attirer des élèves étrangers
- Coopération au sein de l'Institut Polytechnique de Lyon (IPL)
- Formation tout au long de la vie

En conséquence,

#### Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut Textile et Chimique de Lyon	Formation initiale sous statut d'étudiant	2020	2024-2025	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut Textile et Chimique de Lyon	Formation initiale sous statut d'apprenti	2020	2024-2025	maximale

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

#### Pour l'École :

- Déployer une véritable démarche qualité et assurer la traçabilité et le suivi des actions entreprises ;
- Mener à son terme la démarche compétences ;
- Rendre disponible le syllabus et mettre en œuvre la participation des étudiants au conseil des études ;
- Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France Compétences en enregistrement de droit. Veiller à renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

#### Pour la voie sous statut étudiant :

- Mettre en place une mobilité individuelle et non collective comme cela est le cas aujourd'hui afin de créer les conditions d'une réelle immersion internationale et favoriser l'interculturalité.

#### Pour la nouvelle voie sous statut d'apprenti :

- Mettre la mobilité internationale sortante dans le cadre du cursus d'ingénieur (hors césure) en conformité avec R&O à savoir au minimum 3 mois réalisés en entreprise pour la formation sous statut d'apprenti.

L'école établira **un rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le 15 décembre 2022, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement à l'adresse greffe-cti@education.gouv.fr.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master**, est attribué au diplôme suivant / aux diplômes suivants :

Ingénieur diplômé de l'Institut Textile et Chimique de Lyon	2020	2024-2025
---	------	-----------

Membres présents au débat :

Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Isabelle AVENAS-PAYAN, Noël BOUFFARD, Anne de CAGNY, Élisabeth CRÉPON, Michèle CYNA, Hervé DEVRED, Didier ERASME, Agnès FABRE, Pierre FABRIE, Marie-Annick GALLAND, Hélène GRIMAULT-DUC, Anne-Marie JOLLY, Jean-Yves KOCH, Elisabeth LAVIGNE, Marie-Véronique LE LANN, Marie-Madeleine LE MARC, Joël MOREAU, Alain MORETTO, Patrick OBERTELLI, Xavier OLAGNE, Claire PEYRATOUT, Bernard PINEAUX, Véronique RAIMBAULT, Patricia SOURLIER, Georges SANTINI et Jean-Marc THERET.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 10 juin 2020.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 15 juillet 2020.

Le rapporteur principal  
Hervé DEVRED



Le secrétaire greffier



La présidente  
Elisabeth CRÉPON

